

COMMUNIQUE 15/03/2012

Annulations en série d'interdictions de stade

Le collectif 07/08 se félicite des récentes décisions des tribunaux administratifs sur les cas d'interdiction de stade prononcées à l'issue de la manifestation pacifique du 07 août 2010 pour le match PSG/Saint-Étienne : **toutes les demandes d'annulation jugées à ce jour ont été accordées par les tribunaux administratifs, avec en moyenne 1000 € de dédommagement au titre des frais engagés.** Ces décisions prouvent définitivement notre innocence et l'arbitraire que revêtaient ces centaines d'interdictions administratives de stade.

Toutefois, comme nous le redoutions au moment d'entamer nos recours, ces annulations sont arrivées de longs mois après la fin des interdictions. Nous avons donc tous été obligés de pointer plusieurs fois par semaine pendant des mois au commissariat alors qu'aucune charge n'a finalement pu être retenue contre nous. Le préjudice est d'autant plus fort que ces annulations n'effacent en rien les préjugés et les doutes concernant notre innocence auprès de nos proches, amis, famille et collègues. D'autant que ces annulations ne seront malheureusement pas autant médiatisées que les interdictions de stade initiales.

Cette amertume est aujourd'hui renforcée par les récentes interdictions de stade intervenues au Camp des Loges. La mécanique du «présumé coupable» se met une nouvelle fois en place, grâce à une collaboration étroite du PSG, de la préfecture et du ministère de l'Intérieur. Dans le silence le plus complice de l'opposition, des médias et de la mairie de Paris.

Il serait intéressant de se pencher sur le coût de telles opérations (de communication) pour les contribuables. Alors qu'en France, depuis plusieurs années, 80% des interdictions de stade sont annulées (100% pour notre cas), la préfecture continue d'utiliser cet arsenal à des fins politiques et non pour le maintien de l'ordre public.

Depuis plus de deux ans, les supporters les plus fidèles et les plus fervents du PSG sont criminalisés et stigmatisés. Encore une fois, la direction du PSG, par l'intermédiaire de son responsable (in)sécurité M. D'Hallivillée, utilise la mort tragique de Yann Lorence en 2010 pour justifier sa politique liberticide et l'éradication des véritables supporters du PSG. Nous dénonçons il y a déjà deux ans la logique purement mercantile des anciens dirigeants. Nos craintes les plus sombres se concrétisent mois après mois. Le fond de pension américain responsable de notre perte a, comme nous l'annoncions, vendu le club pour se consacrer à la rénovation du Parc des Princes qu'il espère très lucrative. Qatar Sport Investments fait désormais du club une entreprise de spectacle, jusqu'au jour où il trouvera un autre jouet.

Sébastien Bazin, l'ancien président du club sous Colony Capital, a clairement évoqué récemment dans Le Parisien le fait que la politique du club envers (ou contre) les supporters avait permis la vente du club aux Qataris. Nous ne nous faisons aucune illusion concernant les prochaines prises de position et décisions du club. Notre passion pour le PSG n'est clairement plus compatible avec leur plan de développement. Nous espérons simplement que d'autres médias que So Foot décriront la réalité du PSG d'aujourd'hui et l'arbitraire qui frappe les anciens supporters. Il serait également temps que la mairie de Paris fasse le bilan de son partenariat avec le club et constate que **le PSG sert désormais de laboratoire pour la politique ultra-sécuritaire du gouvernement avec, en bras armé de ce dispositif, le directeur de cabinet du préfet de police de Paris, Jean-Louis Fiamenghi.**

Les millions récemment investis dans le club, et les victoires qui en découlent mécaniquement, n'apaisent en rien notre douleur, notre colère. Nous lutterons encore et encore pour tenter, peut-être en vain, d'éviter au club de notre cœur de sombrer dans le foot business le plus inhumain qui soit. Le véritable PSG est aujourd'hui dans le coma. S'il ne reste qu'un mince espoir de le ramener à la vie, certains, dont nous, y mettront toute leur passion.

Notre passion ne se compte pas en millions d'euros, mais elle est, soyez en sûrs, assez puissante pour surmonter les interdictions de stade en série et autres traitements arbitraires.



collectif0708@gmail.com